

Hauts-de-France

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2018, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des personnes ayant recours à une AMP. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://rams.agence-biomedecine.fr/assistance-medecale-la-procreation>); Partie Répartition régionale des activités. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activité des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Un atlas de l'offre de soin en AMP a été réalisé et a été mis en ligne sur le site de l'Agence (http://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/atlas_amp_fr2015.pdf). Il utilise les données 2011 du PMSI et permet d'analyser l'accès à l'AMP des femmes domiciliées dans les régions et les flux des bénéficiaires entre les régions.

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux des bénéficiaires entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2017-2021 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh, en particulier dans le but d'atteindre l'autosuffisance nationale en termes de dons d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer 2014-2019. Dans le cadre de ce plan, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence se met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient.

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2020.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2018 a été figée en avril 2020.

En 2018, 103 centres clinico-biologiques (dont 1 centre n'ayant pas transmis de rapport d'activité) et 84 laboratoires de biologie réalisant des préparations de sperme en vue d'insémination (dont 1 laboratoire n'ayant pas transmis de rapport) ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux de patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du PMSI : les départements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2018 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées.

Description des indicateurs***Organisation territoriale de l'offre de soins***

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2018.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2018 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Hauts-de-France et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Hauts-de-France sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des personnes ayant recours à une AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à renforcer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer 2014-2019 a pris en compte ces nouveaux besoins dans son action 8.1 en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.

Centres et activités pratiquées

En 2018, l'offre de soins en assistance médicale à la procréation est proposée dans la région Hauts-de-France par neuf centres clinico-biologiques et cinq laboratoires de biologie médicale (Tableau AMP2) :

- Les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle ont été réalisées par treize laboratoires : les laboratoires de huit centres clinico-biologiques et les laboratoires de biologie médicale,
- Les activités de fécondation *in vitro* par les neuf centres clinico-biologiques,
- Et les activités spécifiques :
 - o La préparation, le recueil, la conservation et mise à disposition de spermatozoïdes et d'ovocytes en vue de don par deux centres,
 - o L'assistance médicale en contexte viral par un centre,
 - o L'accueil d'embryons par deux centres,
 - o La conservation de gamètes et/ou tissus germinaux en vue de préservation de la fertilité par trois centres.

Toutes les activités d'AMP sont proposées en région Hauts-de-France.

Activité

La population du Hauts-de-France compte 9,2% des femmes en âge de procréer observées en France (Tableau AMP1).

L'activité des centres de la région rapportée au nombre de femmes en âge de procréer était supérieure à la moyenne nationale pour les activités d'insémination (47 contre 41,1 tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer) et inférieure pour les fécondations *in vitro* (71,5 contre 87,3 pour 10 000 femmes en âge de procréer, tableau AMP5).

Globalement, les centres de la région Hauts-de-France ont réalisé 8,5% des tentatives françaises et ont permis la naissance de 8,1% des enfants issus des tentatives d'AMP de 2018.

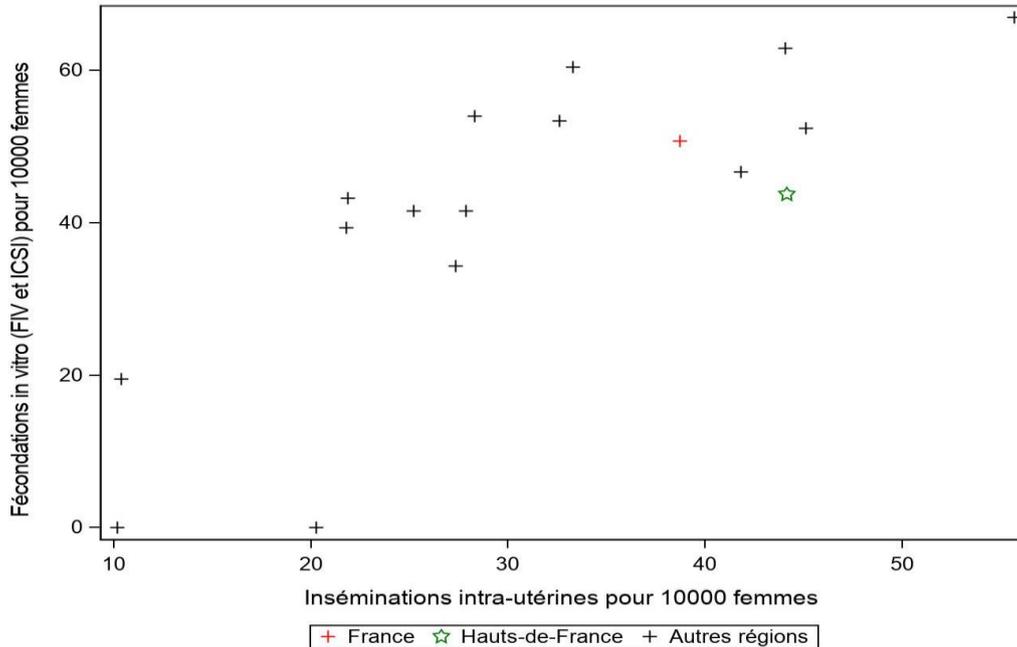
Origine géographique des patientes prises en charge

Les femmes hospitalisées pour une ponction ovocytaire en 2018 en région Hauts-de-France, résidaient pour 97,2% dans la région (Tableau AMP12).

La plupart des femmes domiciliées en région Hauts-de-France et hospitalisées pour une ponction en 2018 ont été prises en charge par un centre de la région (86,4%, Tableau AMP13).

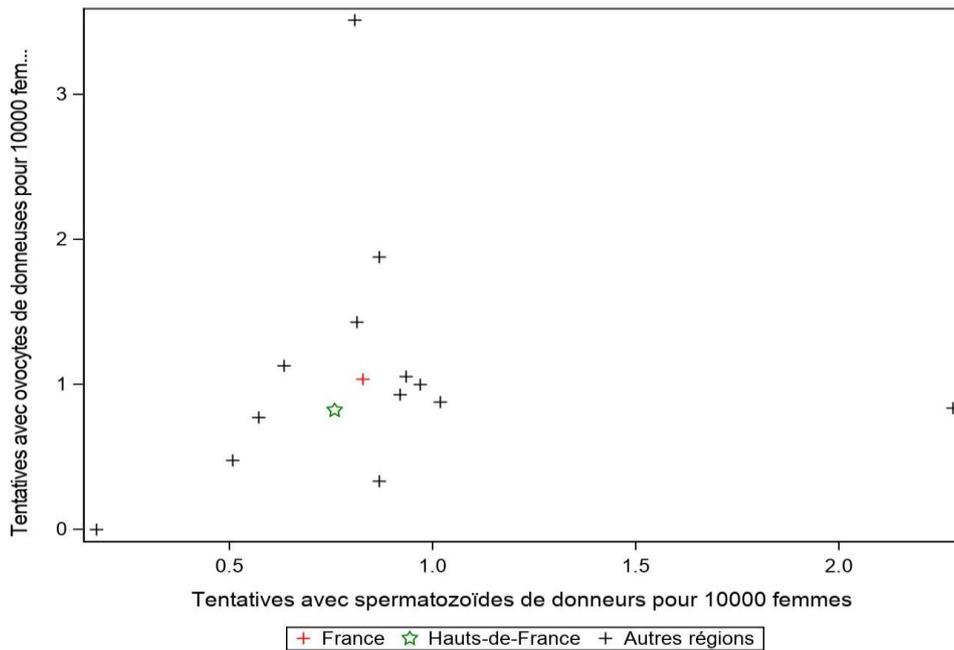
COMMENTAIRES : Hauts-de-France

Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer (18 à 45 ans) en 2018

Lieu	Nombre de femmes en âge de procréer	% national	% régional
France	11 471 154	100,0%	.
Hauts-de-France	1 055 484	9,2%	100%
-Nord-Pas-de-Calais	728 791	6,4%	69,0%
-Picardie	326 693	2,8%	31,0%

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2018 par centre

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
Nord-Pas-de-Calais	5901_5901	LILLE	HOPITAL JEANNE DE FLANDRE / HOPITAL JEANNE DE FLANDRES	X	X	X	X	X	X	
		LILLE	HOPITAL JEANNE DE FLANDRE / HOPITAL JEANNE DE FLANDRES	X	X	X	X	X	X	
				X	X	X	X	X	X	
				X	X	X	X	X	X	
	5902_5902	LILLE	HOPITAL PRIVE LE BOIS / LBM PRINCIPAL CERBALLIANCE	X	X				X	

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
Picardie	5910_5910	SAINT-SAULVE	CENTRE D'AMP DE LA POLYCLINIQUE DU PARC / LABORATOIRE BIOPATH BIOGROUP	X	X					
	6201_6202	LENS	CH DE LENS / EURABIO SITE CH LENS		X					
	6204_6204	SAINT-MARTIN-BOULOGNE	CENTRE AMP SITE CLINIQUE COTE D'OPALE / LABORATOIRE BIOPATH	X	X					
	6206B	CALAIS	CENTRE BIOLOGIQUE	X						
	6207B	HENIN-BEAUMONT	CENTRE DE BIOLOGIE NORD ARTOIS	X						
	6208_6208	CALAIS	CH DE CALAIS / CH CALAIS	X	X					
	6209B	LENS	LABORATOIRE SYNLAB	X						
	0201B	SOISSONS	CH DE SOISSONS	X						
	6001_6001	SENLIS	GHP SO DE SENLIS / LBM BIOMAG SENLIS	X	X					
	6002B	COMPIEGNE	LBM BIOCOME COMPIEGNE BERNARD	X						
	8003_8002	AMIENS	GROUPE SANTE VICTOR PAUCHET / LBM BIOAMIENS LABO VALLEE DES VIGNES	X	X					
	8004_8004	SALOUEL	CHU AMIENS SUD	X	X	X	X	X	X	X

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2018

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2018

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés
Lieu	N°	Ville	Etablissement*
Nord-Pas-de-Calais	5901_5901	LILLE	HOPITAL JEANNE DE FLANDRE / HOPITAL JEANNE DE FLANDRES	496	393	519	407	14
	5902_5902	LILLE	HOPITAL PRIVE LE BOIS / LBM PRINCIPAL CERBALLIANCE	1078	342	510	632	.
	5910_5910	SAINT-SAULVE	CENTRE D'AMP DE LA POLYCLINIQUE DU PARC / LABORATOIRE BIOPATH BIOGROUP	473	204	307	263	8
	6201_6202	LENS	CH DE LENS / EURABIO SITE CH LENS	0	236	421	636	.
	6204_6204	SAINT-MARTIN-BO ULOGNE	CENTRE AMP SITE CLINIQUE COTE D'OPALE / LABORATOIRE BIOPATH	141	47	98	93	.
	6206B	CALAIS	CENTRE BIOLOGIQUE	101
	6207B	HENIN-BEAUMON T	CENTRE DE BIOLOGIE NORD ARTOIS	153
	6208_6208	CALAIS	CH DE CALAIS / CH CALAIS	266	108	160	127	.
	6209B	LENS	LABORATOIRE SYNLAB	816

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés
Picardie	0201B	SOISSONS	CH DE SOISSONS	25
	6001_6001	SENLIS	GHP SO DE SENLIS / LBM BIOMAG SENLIS	243	37	278	113	.
	6002B	COMPIEGNE	LBM BIOCOME COMPIEGNE BERNARD	201
	8003_8002	AMIENS	GROUPE SANTE VICTOR PAUCHET / LBM BIOAMIENS LABO VALLEE DES VIGNES	465	192	374	246	.
	8004_8004	SALOUEL	CHU AMIENS SUD	200	90	279	160	.
Total Région Hauts-de-France				4658	1649	2946	2677	22

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2018

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2018

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI	TEC	TEC
Lieu	N°	Ville	Etablissement*		
Nord-Pas-de-Calais	5901_5901	LILLE	HOPITAL JEANNE DE FLANDRE / HOPITAL JEANNE DE FLANDRES	115	2	22	6	75	23	3
	5902_5902	LILLE	HOPITAL PRIVE LE BOIS / LBM PRINCIPAL CERBALLIANCE	60	.	10	11	.	.	.
	5910_5910	VALENCIENNES	CENTRE D'AMP DE LA POLYCLINIQUE DU PARC / LABORATOIRE BIOPATH BIOGROUP	0
	6201_6202	LENS	CH DE LENS / EURABIO SITE CH LENS	0	.	1	1	.	.	.
	6204_6204	SAINT MARTIN BOULOGNE	CENTRE AMP SITE CLINIQUE COTE D'OPALE / LABORATOIRE BIOPATH	4
	6206B	CALAIS	CENTRE BIOLOGIQUE	0
	6207B	HENIN-BEAUMONT	CENTRE DE BIOLOGIE NORD ARTOIS	0

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI	TEC
Picardie	6208_6208	CALAIS	CH DE CALAIS / CH CALAIS	12	.	7	4	.	.	.
	6209B	LENS	LABORATOIRE SYNLAB	44
	0201B	SOISSONS	CH DE SOISSONS	0
	6001_6001	SENLIS	GHP SO DE SENLIS / LBM BIOMAG SENLIS	1	.	3	3	.	.	.
	6002B	COMPIEGNE	LBM BIOCOME COMPIEGNE BERNARD	0
	8003_8002	AMIENS	GROUPE SANTE VICTOR PAUCHET / LBM BIOAMIENS LABO VALLEE DES VIGNES	4	.	10	1	.	.	.
	8004_8004	SALOUEL	CHU AMIENS SUD	76	13	12	11	12	25	1
Total Région Hauts-de-France				316	15	65	37	87	48	4

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2018

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2018

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer			
		France	Hauts-de-France	Nord-Pas-de-Calais	Picardie
Origine des gamètes	Technique				
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	38.70	44.13	48.35	34.71
	FIV hors ICSI	17.05	15.62	18.25	9.76
	ICSI	33.30	27.91	27.65	28.50
	TEC	33.48	25.36	29.61	15.89
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.40	0.21	0.30	.
Don de sperme	Insémination intra-utérine	2.44	2.99	3.22	2.48
	FIV hors ICSI	0.10	0.14	0.03	0.40
	ICSI	0.71	0.62	0.55	0.77
	TEC	0.56	0.35	0.30	0.46
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.01	.	.	.
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0.01	.	.	.
	ICSI	1.03	0.82	1.03	0.37
	TEC	0.61	0.45	0.32	0.77
Accueil d'embryons	TEC	0.07	0.04	0.04	0.03

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2018

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Origine des gamètes	Lieu	Technique				
Intraconjugale	France	Insémination intra-utérine	44393	4931	100%	100%
		FIV hors ICSI	19557	3452	100%	100%
		ICSI	38195	7004	100%	100%
		TEC	38408	8409	100%	100%
		ICSI avec ovocytes décongelés	458	54	100%	100%
	Hauts-de-France	Insémination intra-utérine	4658	559	10,5%	11,3%
		FIV hors ICSI	1649	304	8,43%	8,81%
		ICSI	2946	494	7,71%	7,05%
		TEC	2677	546	6,97%	6,49%
		ICSI avec ovocytes décongelés	22	4	4,80%	7,41%
	-Nord-Pas-de-Calais	Insémination intra-utérine	3524	441	7,94%	8,94%
		FIV hors ICSI	1330	259	6,80%	7,50%
		ICSI	2015	377	5,28%	5,38%
		TEC	2158	449	5,62%	5,34%
		ICSI avec ovocytes décongelés	22	4	4,80%	7,41%
	-Picardie	Insémination intra-utérine	1134	118	2,55%	2,39%
		FIV hors ICSI	319	45	1,63%	1,30%
		ICSI	931	117	2,44%	1,67%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
		TEC	519	97	1,35%	1,15%
Don de sperme	France	Insémination intra-utérine	2794	564	100%	100%
		FIV hors ICSI	114	29	100%	100%
		ICSI	820	166	100%	100%
		TEC	641	143	100%	100%
		ICSI avec ovocytes décongelés	15	4	100%	100%
	Hauts-de-France	Insémination intra-utérine	316	69	11,3%	12,2%
		FIV hors ICSI	15	5	13,2%	17,2%
		ICSI	65	6	7,93%	3,61%
		TEC	37	8	5,77%	5,59%
	-Nord-Pas-de-Calais	Insémination intra-utérine	235	57	8,41%	10,1%
		FIV hors ICSI	2	1	1,75%	3,45%
		ICSI	40	3	4,88%	1,81%
		TEC	22	5	3,43%	3,50%
	-Picardie	Insémination intra-utérine	81	12	2,90%	2,13%
		FIV hors ICSI	13	4	11,4%	13,8%
		ICSI	25	3	3,05%	1,81%
TEC		15	3	2,34%	2,10%	

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don d'ovocytes	France	FIV hors ICSI	13	5	100%	100%
		ICSI	1176	218	100%	100%
		TEC	703	120	100%	100%
	Hauts-de-France	ICSI	87	31	7,40%	14,2%
		TEC	48	7	6,83%	5,83%
	-Nord-Pas-de-Calais	ICSI	75	27	6,38%	12,4%
		TEC	23	3	3,27%	2,50%
	-Picardie	ICSI	12	4	1,02%	1,83%
		TEC	25	4	3,56%	3,33%
	Accueil d'embryons	France	TEC	85	21	100%
Hauts-de-France		TEC	4	2	4,71%	9,52%
-Nord-Pas-de-Calais		TEC	3	2	3,53%	9,52%
-Picardie		TEC	1	.	1,18%	.

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2018

		France	Hauts-de-France	Nord-Pas-de-Calais	Picardie
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	17,5%	23,6%	24,2%	22,1%
	30-34 ans	33,0%	34,7%	35,6%	32,5%
	35-37 ans	22,0%	20,5%	20,9%	19,2%
	38-39 ans	12,9%	10,6%	10,1%	11,8%
	>=40 ans	14,6%	10,6%	9,2%	14,5%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	67,1%	65,1%	61,5%	74,5%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	34,0%	29,7%	29,9%	29,2%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	1,6%	1,5%	1,1%	2,8%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	1,9%	1,8%	1,7%	2,0%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	0,3%	0,1%	.	0,2%
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	1,3%	0,9%	.	3,4%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2018

		2016	2017	2018	
Don de spermatozoïdes	Donneurs: donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	France	399	404	386
		Hauts-de-France	59	38	36
		-Nord-Pas-de-Calais	54	34	32
		-Picardie	5	4	4
	Receveurs: couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	France	1962	1961	1872
		Hauts-de-France	214	185	180
		-Nord-Pas-de-Calais	136	131	123
		-Picardie	78	54	57

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

			2016	2017	2018
Don d'ovocytes	Donneuses: ponctions réalisées dans l'année	France	743	755	777
		Hauts-de-France	69	67	61
		-Nord-Pas-de-Calais	50	46	55
		-Picardie	19	21	6
	Receveuses: nouvelles demandes acceptées	France	989	1223	1288
		Hauts-de-France	93	107	89
		-Nord-Pas-de-Calais	68	76	69
		-Picardie	25	31	20
	Receveuses: receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	France	1060	1069	1137
		Hauts-de-France	121	110	97
		-Nord-Pas-de-Calais	79	70	71
		-Picardie	42	40	26
Accueil d'embryons	Couples donneurs: couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	France	142	156	156
		Hauts-de-France	7	10	3
		-Nord-Pas-de-Calais	6	9	2
		-Picardie	1	1	1
	Couples receveurs: couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	France	138	138	143
		Hauts-de-France	7	8	4
		-Nord-Pas-de-Calais	6	8	3
		-Picardie	1	0	1

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2018

		France	Hauts-de-France	Nord-Pas-de-Calais	Picardie
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	5636	497	455	42
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	60838	4540	4038	502
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	1937	96	65	31
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	6646	348	285	63
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	138	7	7	0
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	792	53	50	3
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	346	19	17	2
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	3490	188	155	33

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2018

		Projet parental en cours		Abandon du projet parental		Défaut de réponse ou désaccord du couple		Total des embryons en cours de conservation	
		N	%	N	%	N	%	N	%
France	Embryons	186691	76.0	28103	11.4	30796	12.5	245590	100
	Couples	65354	76.5	9702	11.4	10367	12.1	85423	100
Hauts-de-France	Embryons	16760	69.5	3694	15.3	3677	15.2	24131	100
	Couples	6178	73.6	1092	13.0	1125	13.4	8395	100
-Nord-Pas-de-Calais	Embryons	12409	67.2	3165	17.1	2899	15.7	18473	100
	Couples	3782	68.1	937	16.9	833	15.0	5552	100
-Picardie	Embryons	4351	76.9	529	9.3	778	13.8	5658	100
	Couples	2396	84.3	155	5.5	292	10.3	2843	100

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2018

	Hauts-de-France	Moyenne des régions
Flux entrants*	2,8%	8,9%
Flux sortants**	13,6%	30,5%

* Part des femmes résidant hors de la région Hauts-de-France parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Hauts-de-France

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Hauts-de-France parmi les femmes résidant en Hauts-de-France

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2018 dans la région Hauts-de-France pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes	Femmes hospitalisées en Hauts-de-France	Femmes hospitalisées en	
		Nord - Pas-de-Calais	Picardie
	%	%	%
Nord - Pas-de-Calais	72.90	97.06	7.36
Picardie	24.35	1.24	87.01
Ile-de-France	1.21	0.19	3.99
Hors France	0.52	0.72	.
Inconnue	0.44	0.60	.
Haute-Normandie	0.30	.	1.12
Guadeloupe	0.06	0.08	.
Lorraine	0.06	.	0.20
Guyane	0.03	0.04	.
Pays de la Loire	0.03	0.04	.
Franche-Comté	0.03	0.04	.
Poitou-Charentes	0.03	.	0.10
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.03	.	0.10
Rhône-Alpes	0.03	.	0.10
Total	100.00	100.00	100.00

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Hauts-de-France ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2018.

Région d'hospitalisation	Femmes résidant en Hauts-de-France	Femmes résidant en	
		Nord - Pas-de-Calais	Picardie
	%	%	%
Nord - Pas-de-Calais	63.81	94.56	2.42
Picardie	22.58	2.64	62.39
Ile-de-France	6.61	1.40	17.01
Champagne-Ardenne	5.73	0.04	17.08
Pays de la Loire	0.59	0.77	0.22
Alsace	0.37	0.44	0.22
Haute-Normandie	0.22	0.04	0.59
Rhône-Alpes	0.05	0.04	0.07
Bourgogne	0.02	0.04	.
Languedoc-Roussillon	0.02	0.04	.
Total	100.00	100.00	100.00